



## Garde alternée et santé de l'enfant

Par **Ellis**, le **04/05/2019** à **16:50**

Bonjour

Séparés depuis 4 ans mon ex conjoint et moi même avons décidé d'une garde alternée à l'amiable sans passer devant un jaf. Le papa est anti vaccins anti médicaments et je prends tout le suivi médical à ma charge. Jusque-là en faisant le dos rond la situation a fonctionné tant bien que mal. Aujourd'hui mes filles qui ont six ans me rapportent qu'elles ont peur de dire à leur père quand elles ont mal quelque part parce qu'il ne les croit pas. Elles sont selon lui toujours en pleine forme. Sauf que ce n'est pas le cas. Je les récupère souvent malades. J'ai peur que le traitement ne soit pas bien suivi chez lui. Mon médecin traitant pourrait même attester qu'il ne recontre jamais leur père. A cela s'ajoutent des petites choses comme un excema non traité chez lui, des ongles systématiquement non coupés... il remet ma parole en doute et affirme qu'il n'y a pas besoin d'aller chez le médecin (alors qu'il avait diagnostiqué une angine à strepto). Il dénigre mon attitude auprès des filles comme exagérée. Il est totalement fermé au dialogue, dans une posture méprisante. Je n'ai plus confiance dans les soins qu'il leur prodigue. Quel est mon recours? Je souhaiterais demander la garde exclusive afin d'assurer à mes enfants les soins nécessaires au quotidien ...